



RECONDUITE DE LA GREVE : VOTES DES SALARIES

La CGT va tenir une assemblée Générale pour faire le point sur le mouvement de grève en cours au sein de Teleperformance Bordeaux.

Nous aborderons les thèmes suivants :

1. Paiement du travail effectif : paiement du temps de « passage » aux casiers, comme temps de travail effectif. Pour rappel, l'article L3121-1 du Code du travail dispose que :

« La durée du travail effectif est le temps pendant lequel le salarié est à la disposition de l'employeur et se conforme à ses directives sans pouvoir vaquer librement à des occupations personnelles. »

La qualification du temps de travail effectif tient compte, exclusivement, des caractéristiques suivantes :

- l'obligation de rester à la disposition de l'employeur et de se conformer à ses directives,
- l'impossibilité de pouvoir vaquer librement à des occupations personnelles.

Date d'audience prévue le 3 novembre 2016, si la Direction ne repousse pas encore la date !!!

2. Point sur le règlement intérieur : La Direction dans sa note service du 18 juillet 2016 a effectué un **rétropédalage**. Elle explique qu'elle ne prendra aucune sanction dans le cadre du non respect de l'article 9.1. Nous pouvons en conclure que nous pouvons garder nos affaires personnelles (sacs, manteaux, téléphones portables...) sur nos postes de travail.

3. NAO : un point sera fait sur les différentes propositions de la Direction et nos revendications. Un tract sera distribué lors de l'assemblée.

ASSEMBLEE GENERALE CGT **LE MARDI 6 SEPTEMBRE 2016 SUR LE** **PARKING A 11 H 30 POUR FAIRE LE POINT SUR** **NOTRE MOUVEMENT.**

POUR ETRE ENCORE ET TOUJOURS PLUS FORTS REJOIGNEZ LA CGT : SYNDIQUEZ VOUS !

Malika GHRIB Déléguée Syndicale Centrale Adjointe 06.47.09.81.27 malika.moussous@neuf.fr

Thomas MAGNE Délégué Syndical 06.64.76.09.20 thomas.magne@hotmail.fr